

EXPÉRIENCE PDP



**AMÉRIQUE LATINE
ET CARAÏBES
2018**



ICANN

Je m'appelle Martin Silva, de l'Argentine. Je suis conseiller de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) ce qui veut dire que je suis membre d'un conseil chargé de gérer les processus d'élaboration de politiques (PDP). Le conseil de la GNSO est parvenu à des décisions consensuelles sur toutes les initiatives en cours au sein des groupes de travail qui élaborent les politiques des noms de domaine génériques, c'est à dire qu'en tant que conseiller de la GNSO, j'ai affaire à tous les PDP liés aux noms de domaine génériques. Actuellement, je participe au groupe de travail de révision des mécanismes de protection des droits. Dans ce contexte, lorsque je parle de droits, je fais allusion aux droits de marque et aux mécanismes facilités par l'ICANN pour que les propriétaires de marques déposées protègent leurs marques.

Nous sommes en train d'examiner tous les mécanismes existants à l'ICANN par le biais d'une initiative qui se déroule en deux étapes. L'étape 1 porte sur la révision de tous les mécanismes relatifs aux nouveaux gTLD et son but est de traiter les risques associés à l'écosystème des nouveaux noms de domaine. Les principaux mécanismes sont le Centre d'échange d'information sur les marques (TMCH), qui donne la priorité aux droits des détenteurs de marques au cours de la procédure d'enregistrement des nouveaux gTLD et le Système uniforme de suspension rapide (URS), un outil rapide, économique et efficace dans des cas clairs d'atteinte aux marques, compte tenu du fait que les nouveaux noms de domaine impliquent un plus grand nombre de cas. L'étape 2 implique la révision de la politique uniforme de règlement de litiges relatifs aux noms de domaine (UDRP). Ce mécanisme s'applique à la fois aux domaines historiques et aux nouveaux domaines génériques de premier niveau. Cette politique permet d'appliquer le transfert d'un nom de domaine au requérant s'il est constaté que ses droits de marque ont été violés de mauvaise foi. Contrairement à l'UDRP, l'URS ne fait que suspendre un domaine jusqu'à ce que sa période d'enregistrement soit terminée, mais il n'implique pas un transfert de domaine. Toutefois, c'est l'outil le plus rapide et le moins cher qui requiert un niveau inférieur de preuve si vous avez affaire à un cas plus évident. En outre, il s'applique uniquement aux nouveaux noms de domaine.

«J'ai participé pour la première fois à une réunion de l'ICANN lors de l'ICANN 48, à Buenos Aires, en 2013»



Comment avez-vous été engagé dans les processus d'élaboration des politiques (PDP) de l'ICANN ?

J'ai participé pour la première fois à une réunion de l'ICANN lors de l'ICANN 48, à Buenos Aires, en 2013. J'ai commencé en tant que boursier sur recommandation d'une de mes professeurs de droit de l'Internet, Celia Lerman. L'année suivante, j'ai pu trouver ma place au sein de la communauté et j'ai commencé à explorer différents sujets afin de trouver des domaines d'intérêt. J'avais déjà de l'expérience en matière de droits de l'homme, alors je me suis intéressé à des sujets liés à la société civile et j'ai finalement rejoint le Groupe des représentants des entités non commerciales (NCSG). J'ai rejoint l'unité constitutive qui aborde la question de l'utilisation du DNS par des organisations de la société civile, c.-à-d. l'unité constitutive à but non lucratif responsable des questions opérationnelles (NPOC).

Quelle est l'importance de votre travail dans les PDP ?

En premier lieu, vous devez participer à un processus multipartite équilibré, où toutes les voix sont écoutées et considérées. À Datas (www.dat.de) notre point de vue est différent de celui d'autres parties prenantes, et cette diversité implique un résultat durable et plus inclusif. Mon objectif personnel est d'avoir un DNS où les utilisateurs puissent jouir dans une plus grande mesure de leurs droits, et j'essaie de penser à des alternatives novatrices qui tiennent compte des intérêts légitimes d'autres secteurs. Si nous accordons de l'importance à l'Internet ouvert et interopérable dont nous jouissons aujourd'hui, nous devons nous engager dans ces processus dans le meilleur intérêt de notre société civile. En tant qu'avocat, je tends naturellement à choisir des sujets juridiques ou ayant trait à l'égalité et le comportement social, plutôt que des questions plus techniques.

Parlez-nous de votre expérience dans les PDP

Pour rejoindre un PDP vous n'avez qu'à envoyer un e-mail. C'est aussi simple que ça. Toutefois, être à l'aise et comprendre ce qui est discuté, les processus et échéanciers des PDP... eh bien, cela demande beaucoup de temps et de nombreux efforts, même de la formation et du mentorat. Je dirais qu'il n'y a pas d'obstacles formels. Vous pouvez juste entrer à l'ICANN, pour ainsi dire, et participer à un PDP. Cependant, la réalité est que vous devez faire un effort supplémentaire pour connaître profondément les sujets en discussion qui ne font partie ni de la formation universitaire, ni de l'ensemble de nos activités professionnelles ou pratiques commerciales.



«Je dirais qu'il n'y a pas d'obstacles formels. Vous pouvez juste entrer à l'ICANN, pour ainsi dire, et participer à un PDP»





«Chaque expérience, si petite qu'elle soit, peut contribuer fortement à l'élaboration de politiques»



Je participe au groupe de travail sur les noms géographiques. Mon rôle actuel à l'ICANN est celui de gérer les communications de l'unité constitutive à but non lucratif responsable des questions opérationnelles (NPOC). Nous travaillons actuellement avec le Comité exécutif pour reformuler notre charte ainsi que pour restructurer l'unité constitutive et engager les parties prenantes de la région, y compris les gens de mon pays, pour qu'ils participent à l'ICANN.

Quand les gens voient que vous voyagez à l'étranger, ils s'approchent et vous demandent ce que vous faites. Alors, je leur parle, par exemple, des noms géographiques et de leur impact potentiel. Certains trouvent cela intéressant, et je profite pour leur expliquer qu'au sein de l'ICANN, nous discutons de questions qui sont importantes pour la vie des utilisateurs finaux de l'Internet et puis je les invite à contribuer.

Ils demandent toujours si je suis un ingénieur ou un avocat...et je leur dis que la profession n'a vraiment pas d'importance car l'ICANN est ouverte à tous. La plupart du temps, ils ont du mal à comprendre le fonctionnement de l'organisation. Par exemple, j'ai rencontré quelqu'un qui avait assisté à des réunions de l'ICANN avant le nouveau format de réunions (forum de la communauté, forum de politiques, réunion générale annuelle). Dans ce cas, je l'ai invité à participer à cette réunion et lui a dit qu'il aurait une nouvelle expérience. Le défi est que tous trouvent leur place au sein de l'ICANN, de sorte qu'ils puissent participer activement aux processus actuels et futurs.

Comment fonctionne un PDP significatif pour la région ?

Je crois que les PDP sont importants parce qu'ils sont au cœur de ce que l'ICANN fait en tant que communauté. Pour la région, cela signifie en quelque sorte faire partie de la ligue majeure de prise de décisions touchant au développement et à la stabilité de l'Internet. Il est important de contribuer aux PDP avec une perspective régionale. L'ICANN nous encourage à penser à l'échelle régionale.

Il est essentiel d'avoir un point de vue régional. Chaque expérience, si petite qu'elle soit, peut contribuer fortement à l'élaboration de politiques. Il ne s'agit pas seulement de contribuer au processus mais aussi d'avoir un impact significatif sur la région.

Comment avez-vous été impliqué dans les PDP et comment décririez-vous votre expérience ?

J'ai commencé à participer à At-Large mais, après un certain temps, même si je pense que l'At-Large est très intéressant, j'ai trouvé que je n'étais pas en mesure de participer directement à l'élaboration de politiques. J'ai ensuite trouvé mon espace à NPOC. À l'occasion, j'ai été invité par Martin Silva, une partie prenante de la région. À partir de mon interaction avec lui, j'ai pu comprendre comment les choses fonctionnent. Je sens maintenant que je suis responsable d'aider d'autres parties prenantes de la région, ou de mon pays, de la même manière que Martin m'a aidé. Je crois que, si nous continuons à travailler sur cette voie, nous contribuerons à la croissance de l'Amérique latine comme région en termes d'élaboration de politiques. Dans notre région il y a peu de gens qui participent à ces processus. Il y a Martin, Olga, Javier... mais le fait est que très peu de gens sont impliqués. Si vous ne savez pas comment faire pour y participer, vous pouvez faire appel à quelqu'un d'expérimenté qui puisse vous orienter. Vous pouvez le faire tout seul, mais c'est plus difficile sans aide. À la fin de la journée, vous devez savoir comment fonctionne le processus. Il y a des documents de formation disponibles, mais la vie réelle c'est quelque chose de tout à fait différent.

C'est bien d'avoir un conseiller qui vous aide à apprendre plus rapidement. Quelqu'un qui dise : «Écoutez, nous avons ces PDP. Quel est celui qui vous intéresse?» Une fois que quelqu'un montre qu'il est intéressé à participer, nous l'encourageons à assister aux réunions, même si au début il reste en silence. De cette façon, les nouveaux arrivants peuvent apprendre davantage sur les sujets de discussion et la façon dont les différents groupes travaillent. S'ils sont vraiment intéressés à un autre PDP, pas de problème... Ils ont la possibilité de s'impliquer et de participer plus activement à un nouveau PDP. Au début, les nouveaux arrivants vont écouter et seront conscients du fait que, comme nous le disons à l'ICANN, nous pouvons tous faire entendre notre voix et voter sur les décisions prises au sein de l'organisation.

«Je crois que, si nous continuons à travailler sur cette voie, nous contribuerons à la croissance de l'Amérique latine comme région en termes d'élaboration de politiques»



Je viens du Costa Rica et ma première réunion de l'ICANN a été l'ICANN 43, à San Jose, en 2012. À l'époque, je travaillais pour le gouvernement du Costa Rica. J'ai eu l'occasion de servir en tant que représentant du Costa Rica auprès du Comité consultatif gouvernemental (GAC). En 2013, je me suis engagé dans le rapport final et recommandations de la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT2).

En 2014, je n'ai plus travaillé pour le gouvernement du Costa Rica et j'ai rejoint l'Unité constitutive à but non lucratif responsable des questions opérationnelles (NPOC) et l'Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO). J'ai toujours lutté en faveur de la participation au processus d'élaboration de politiques, en particulier au sein de la NPOC qui, à mon avis, a fait des progrès importants. Nous avons recentré l'unité constitutive et plusieurs membres qui ont rejoint le conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) sont maintenant engagés à l'élaboration de politiques. Depuis, j'ai participé à plusieurs processus d'élaboration de politiques, plus particulièrement au groupe de travail conjoint de la ccNSO et de la GNSO sur les noms géographiques. Ce groupe de politiques est un peu plus complexe, car il exige le travail conjoint de la GNSO et de la ccNSO.

Je participe en ce moment à la piste de travail 5 du groupe de travail sur le PDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD où l'on continue à aborder la question des noms géographiques.

Le GNSO a récemment lancé un processus d'un processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) en réponse aux nouvelles conditions de protection de la vie privée et des données mises en place en Europe. Ce PDP nous occupera dans les semaines à venir, car son délai est très court en raison de la situation à laquelle l'ICANN se voit confrontée. Nous avons besoin de compléter le cycle du PDP dans un délai d'un an après la date d'entrée en vigueur (25 mai 2018) du Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (RGPD). En théorie, ce PDP doit compléter son cycle et être prêt pour sa mise en œuvre, au plus tard, le 25 mai 2019.

«Je viens du Costa Rica et ma première réunion de l'ICANN a été l'ICANN 43, à San Jose, en 2012. À l'époque, je travaillais pour le gouvernement du Costa Rica»



Pourquoi pensez-vous qu'il est important d'avoir une représentation large et variée dans les PDP ?

D'une part, les PDP sont des processus intenses et longs. Il y a beaucoup à apprendre et un grand nombre d'appels à y participer. D'autre part, le système fonctionne si toutes les régions du monde sont bien représentées. L'Amérique latine représente plus de 10 % de l'espace de noms de domaine dans la racine, y compris les noms de domaine de premier niveau et les noms de domaine géographiques, de sorte que ce serait bien dommage de voir que les besoins, les idées et les questions qui concernent notre région ne sont pas reflétés dans les résultats de ces politiques. Les gouvernements ou des groupes comme LACRALO peuvent toujours soumettre des commentaires à un stade ultérieur. Toutefois, je crois que l'on peut parvenir à une plus grande influence sur les résultats de la politique en nous engageant aux premiers stades de formulation et discussion des politiques.

Parlez-nous de votre expérience dans les PDP. Quel est votre message aux parties prenantes intéressées à s'engager dans un PDP ?

Je ne suis ni avocat ni ingénieur. La plupart des participants aux processus d'élaboration de politiques sont des avocats ou des ingénieurs. En tant qu'économiste expérimenté en matière de réglementation des télécommunications, je pense qu'il faudrait réfléchir pour savoir si nos actions sont vraiment dans le meilleur intérêt de l'Internet, des utilisateurs finaux et des gestionnaires de noms de domaine.

Nous devons nous demander si nous imposons des charges et des coûts au lieu de résoudre les problèmes. Du point de vue d'un économiste, cela implique simplement d'évaluer le rapport coût-efficacité des politiques élaborées. Il y a beaucoup à apprendre et beaucoup de documents à lire, mais c'est formidable de travailler avec des professionnels ayant un haut niveau d'expertise. En outre, le travail se déroule dans un environnement collégial où les idées de tous et chacun sont respectées, ce qui est également génial pour notre développement professionnel.



«Il y a beaucoup à apprendre et beaucoup de documents à lire, mais c'est formidable de travailler avec des professionnels ayant un haut niveau d'expertise»



Lorsque j'ai rejoint l'ICANN, j'ai remarqué qu'il y avait peu de parties prenantes provenant des Caraïbes qui participaient au processus de l'ICANN. Certains des représentants des Caraïbes qui participent activement à l'heure actuelle aux PDP, ont rejoint l'ICANN grâce aux programmes de sensibilisation qui ont eu lieu dans la région des Caraïbes ces dernières années. Grâce à ces programmes, nous avons intégré de nouveaux membres dans la communauté, nous leur avons parlé de l'ICANN, et ils ont choisi ce qui les intéressait le plus. Beaucoup d'entre eux se sont intéressés aux politiques et ont continué à apporter des contributions aux processus d'élaboration de politiques (PDP). Je pense que c'est quelque chose de positif pour notre région. Il est utile que les PDP soient représentés par autant de cultures différentes. Plus il y a de participants, plus ils sont en mesure d'inviter d'autres personnes et de partager leur expérience.

Pourquoi pensez-vous qu'il est nécessaire d'avoir une représentation large et variée dans les PDP ?

L'une des premières choses que je dis aux gens lorsque je les invite à participer à l'ICANN c'est que les politiques qui sont développées, avec ou sans leur participation, auront des conséquences directes ou indirectes sur eux. Donc si ces politiques vont avoir un impact sur moi ou les personnes de notre pays, de notre région, ne devrions nous pas avoir notre mot à dire ? Ou tout du moins, évaluer l'impact que la mise en œuvre des politiques aura sur notre région ? Nous méritons de nous donner cette chance. Notre région a des besoins, des intérêts, des problèmes et des solutions spécifiques différents d'autres régions comme l'Asie-Pacifique, l'Europe ou l'Amérique du nord. Ces régions sont composées de pays qui sont plus développés et qui ont une culture spécifique. Dans le cas présent, si cette culture domine les discussions des différents forums, il se peut qu'ils ne s'aperçoivent pas des problématiques créées par les politiques développées. Ils ne penseront peut-être pas que telle politique pourrait poser problème à un pays en développement ou à une personne qui parle une langue différente.

«Nous apportons une diversité des informations et de la culture dans le processus d'élaboration de politiques»



Notre mission est d'être présent et de rappeler à tout le monde que nous devons prendre en compte les langues, les cultures, les petites îles, et les États en développement et pas juste les pays de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Nous apportons une diversité des informations et de la culture dans le processus d'élaboration de politiques.

Comment évalueriez-vous la croissance de la participation des Caraïbes aux processus de l'ICANN ? Quels sont les défis auxquels la région doit encore faire face en ce qui concerne la participation à l'ICANN ?

La participation de la région Caraïbes à l'ICANN a incroyablement augmenté ces dernières années, pas juste en nombre de personnes qui participent mais aussi en ce qui concerne la quantité de travail réalisé. Les Caribéens sont très actifs, vous pouvez voir leur travail au sein de chaque processus dans lequel ils s'impliquent.

Le problème auquel nous faisons face est que de nombreux membres de la région Caraïbes qui sont actifs au sein des PDP sont épuisés ou surchargés de travail. C'est pourquoi nous devons continuer à étendre la sensibilisation et intégrer de nouvelles personnes et ainsi poursuivre notre participation. Malheureusement, peu de personnes souhaitent être volontaires et sont qualifiées pour participer aux PDP qui requièrent une certaine expertise et des connaissances. Même si cette situation rend les choses un peu difficiles, nous continuons à travailler en discutant avec les gens et en poursuivant la sensibilisation dans la région. Plutôt qu'un défi, je dirais que ces initiatives de sensibilisation présentent une opportunité pour que davantage de personnes nous rejoignent et équilibrent le travail des autres membres de la communauté qui participent déjà.

À mesure que nous augmentons notre participation aux divers PDP, nous continuons à informer les personnes au sein de nos régions de ce qui se passe et à les inviter à participer. Informer est la clé pour accroître la sensibilisation et la connaissance au sein de notre région. Dans les Caraïbes, nous devons montrer l'exemple et inviter de nouveaux membres de la communauté à rejoindre les PDP.



« Les Caribéens sont très actifs, vous pouvez voir leur travail au sein de chaque processus dans lequel ils s'impliquent »